

Les déterminants du choix de l'école privée au Maroc : Evidence à partir des données de l'enquête TIMSS 2019 administrée auprès des élèves du grade quatre

Determinants of Private School Choice in Morocco: Evidence from the 2019 TIMSS Study among Fourth-Grade Students

Abdessadek ELBOUSAIRI, (Doctorant)

*Laboratoire d'Économie appliquée (LEA)
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Agdal
Université Mohamed V Rabat, Maroc*

Lahcen OULHAJ, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire d'Économie appliquée (LEA)
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Agdal
Université Mohamed V Rabat, Maroc*

Atman DKHISSI, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire d'Économie et de Management des Organisations (LEMO)
Faculté d'Économie et Gestion de Kenitra
Université Ibn Tofail de Kenitra, Maroc*

Adresse de correspondance :	Avenue des Nations Unies, Agdal, Rabat Maroc B.P: 8007.N.U Tél : 0537272755 Fax : 0537671401
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ELBOUSAIRI, A., OULHAJ, L., & DKHISSI, A. (2023). Les déterminants du choix de l'école privée au Maroc : Evidence à partir des données de l'enquête TIMSS 2019 administrée auprès des élèves du grade quatre. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(5-2), 966-986. https://doi.org/10.5281/zenodo.10050969
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: September 08, 2023

Accepted: October 27, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 5-2 (2023)

Les déterminants du choix de l'école privée au Maroc : Evidence à partir des données de l'enquête TIMSS 2019 administrée auprès des élèves du grade quatre

Résumé :

Malgré la progression des effectifs des élèves inscrits dans le secteur privé depuis le début des années 2000 au Maroc, l'étude des facteurs qui incitent les familles à choisir ce secteur pour scolariser leurs enfants n'a pas encore fait l'objet de recherches académiques.

Au niveau international, il s'agit d'un thème qui a donné lieu à une riche littérature dont les conclusions ne sont pas toujours convergentes. En effet, les trajectoires historiques, les compositions ethniques et religieuses variables d'un pays à l'autre influent sur la répartition des élèves entre les secteurs publics et privés. Par ailleurs, la diversité des arrangements institutionnels caractérisant les systèmes éducatifs se traduit par des attitudes variables envers les écoles privées d'un pays à l'autre.

Cet article examine les facteurs liés à l'offre et à la demande éducatives qui influent sur le choix de l'école privée par les familles marocaines à travers une régression logistique binaire traitant les données de l'enquête TIMSS de l'année 2019 administrée auprès des élèves poursuivant leur scolarité en quatrième année du primaire.

Les résultats indiquent que les facteurs liés à l'offre et ceux relevant de la demande agissent conjointement pour déterminer le choix de l'école privée tout en mettant en évidence la prépondérance des facteurs de l'offre scolaire. Cependant, les attributs qui attirent les familles vers les écoles privées ne correspondent ni à leurs ressources ni à leurs processus de production du service de l'éducation ; ils résultent surtout de la composition socioculturelle de leurs élèves. S'agissant des variables de la demande, les résultats indiquent la prévalence des niveaux d'instruction et de la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Mot clés : école privée, école publique, choix scolaire, régression logistique

JEL Classification : I21, C25

Type de l'article : Recherche empirique

Abstract:

Despite the increase in the number of students enrolled in the private sector since the early 2000s in Morocco, the study of the factors that encourage families to choose this sector to enrol their children has not yet been the subject of academic research.

At the international level, this is a theme that has given rise to a rich literature whose conclusions are not always convergent. Indeed, historical trajectories, ethnic and religious compositions varying from one country to another influence the distribution of students between the public and private sectors. Moreover, the diversity of institutional arrangements characterizing education systems result in varying attitudes towards private schools from one country to another.

This article examines the factors related to educational supply and demand that influence the choice of private school by Moroccan families through a binary logistic regression processing data from the 2019 TIMSS survey administered to students continuing their education in the fourth year of primary school.

The results indicate that supply-side and demand-side factors work together to determine the choice of private school while highlighting the preponderance of school supply factors. However, the attributes that attract families to private schools do not correspond to their resources or production processes of the education service; they are mainly the result of the socio-cultural composition of their students. As regards demand variables, the results indicate the prevalence of educational levels and socio-professional category of parents.

Keywords: private school, public school, school choice, logistic regression

JEL Classification: I21, C25

Paper type : Empirical research

1. Introduction

La charte nationale de l'éducation et de la formation adoptée par le Maroc en 1999 érige le secteur privé en partenaire de l'État dans la réalisation des objectifs de la réforme éducative. La charte attend du secteur privé qu'il apporte sa contribution à la généralisation de la scolarité et à l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation (COSEF, 1999). Cette approche est une constante de la politique éducative au Maroc dans la mesure où elle a été renouvelée par la « vision stratégique 2015-2030 » et par « la loi cadre de l'éducation et de la formation ».

L'attitude favorable de l'État à l'égard du secteur privé s'est traduite par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures destinées à favoriser l'investissement privé dans l'éducation dont notamment des exonérations et des réductions fiscales. La conséquence de cette politique de promotion de l'investissement privé dans l'éducation a pris la forme d'une croissance régulière des inscriptions dans le privé. C'est ainsi que le pourcentage des élèves inscrits dans les écoles privées est passé de 4,2% en 2000 à 15% en 2020. Dans le cycle primaire, ces pourcentages sont respectivement de 5% et de 17,83%.

L'évolution de la structure de l'offre d'enseignement, documentée par plusieurs études et rapports officiels, ne s'est pas accompagnée par des études académiques traitant des facteurs à son origine ni de ses conséquences éventuelles sur la qualité de l'enseignement ni sur les inégalités à l'école. Or, certains dysfonctionnements du secteur privé ont déjà été mis à jour par des rapports officiels, notamment ceux du conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS, 2018) et du conseil de la concurrence (2021). Le rapport du CSEFRS intitulé « Atlas territorial de l'enseignement privé » affirme que la couverture des communes par le secteur privé de l'enseignement est fortement corrélée au niveau d'instruction de la population adulte et au taux de pauvreté. Ce rapport montre que les écoles privées sont fortement concentrées dans des communes où les niveaux de revenu et d'instruction sont élevés. La répartition territoriale des écoles privées est facilement compréhensible puisque ces écoles sont majoritairement composées d'institutions à but lucratif. N'ayant aucun accès à la subvention publique, le modèle économique de ces écoles se base sur la facturation des frais de scolarité aux familles. Il est donc tout à fait normal qu'elles s'implantent dans les communes où résident suffisamment de clients solvables.

Par ailleurs, les évaluations des acquis des élèves marocains effectuées au cours des deux dernières décennies par des instances nationales ou internationales indiquent que les élèves des écoles privées réussissent mieux que leurs homologues des écoles publiques. Ce constat conduit à se demander si les écoles privées sont plus efficaces que les écoles publiques ou si cet écart n'est que la traduction des différences entre les populations fréquentant chacun des secteurs de l'enseignement. La réponse à cette question est lourde de conséquences. En effet, dans le cas où l'efficacité relative de l'école privée serait prouvée, cette dernière aurait donc une contribution positive à l'amélioration de la qualité de l'éducation. L'État aurait intérêt à importer les pratiques managériales du privé dans le public en vue de redresser la qualité de l'éducation. En revanche, si les performances visiblement supérieures des élèves des écoles privées étaient simplement inhérentes à leurs prédispositions qui sont plus favorables à l'apprentissage, la progression de la participation du secteur privé dans le système éducatif aurait un effet préjudiciable sur la qualité de l'éducation dans le secteur public. Elle serait à l'origine de la stratification du système éducatif et du creusement des inégalités éducatives.

L'identification des facteurs qui influent sur le choix du secteur de l'école s'avère indispensable pour apprécier les effets de la promotion de l'investissement privé dans le secteur de l'enseignement sur la réalisation des objectifs de la politique éducative et notamment la généralisation de la scolarité, sur l'amélioration de la qualité et l'équité de l'éducation.

Bien que la comparaison des caractéristiques sociodémographiques des élèves des deux secteurs de l'enseignement figure sur quelques rapports, notamment ceux publiés par le

CSEFRS (2021), le sujet du choix de l'école privée n'est pas encore abordé par des études académiques. Le rapport du CSEFRS met en évidence des différences significatives entre les profils des élèves scolarisés dans le public et ceux inscrits dans le privé. Ce constat nous conduit à envisager de réaliser une étude qui va au-delà de la simple statistique descriptive des caractéristiques individuelles des élèves et de leurs familles pour élaborer une analyse économétrique appropriée en vue de mettre en évidence les facteurs qui influent sur la décision d'envoyer son enfant dans une école privée au Maroc.

Au niveau international, ce sujet est à l'origine de nombreuses publications à la fois théoriques et empiriques. Cette littérature s'intéresse à deux groupes de facteurs qu'elle considère comme susceptibles d'influer sur le choix de l'école privée. Il s'agit d'une part des caractéristiques individuelles et familiales qui favorisent le choix de l'école privée, et d'autre part des attributs des écoles privées qui sont prisées par les familles.

L'article de Vandenberghe et Robin's (2004) est l'une des publications les plus influentes dans ce domaine. Les deux auteurs analysent les données de l'enquête PISA de l'année 2000 dans l'ensemble des pays de l'OCDE en comparant notamment les scores moyens des élèves inscrits dans les écoles publiques à ceux obtenus par leurs collègues scolarisés dans les écoles privées. Ils constatent que les écarts de scores moyens sont tantôt en faveur des élèves du privé, tantôt en faveur de ceux du public. Les deux auteurs attribuent ce résultat à la composition des écoles publiques et privées qui varient d'un groupe de pays à un autre. En effet, les auteurs constatent que les écoles privées adaptent leur offre éducative en vue d'attirer les élèves insatisfaits de l'offre de l'école publique. Cette analyse les conduit à distinguer deux groupes de pays. Le premier, composé à titre d'exemple des États-Unis d'Amérique, du Royaume uni ou encore du Canada, se caractérise par une école publique qui fournit une formation basique égalitarienne sans tenir compte des attentes des élèves les plus talentueux. Les écoles privées ont tendance à attirer les meilleurs élèves en quête d'une offre éducative plus élitiste. À l'opposé, le second groupe, composé entre autres de l'Italie et d'Israël, se distingue par une école publique dont l'offre est alignée sur les attentes des élèves les plus brillants. Les écoles privées attirent dans ce cas des élèves de moindre qualité. Les écoles privées parviennent ainsi à s'adapter aux attentes des ménages non satisfaits de l'offre publique dont les attributs résultent de l'histoire et des choix politiques propres à chaque pays.

Suivant cette analyse, l'écart entre le score des élèves de l'école publique et celui de leurs homologues de l'école privée s'explique davantage par les caractéristiques propres aux élèves plutôt que par les différences d'efficacité relatives entre les deux types d'établissements scolaires. La répartition des élèves entre les deux secteurs de l'enseignement n'est donc pas aléatoire. Les parents des élèves qui optent pour l'école privée sont incités à effectuer ce choix pour des raisons différentes de celles qui conduisent une autre famille à inscrire son enfant dans l'école publique.

Pour combler le déficit de connaissances empiriques sur les déterminants du choix de l'école privée au Maroc, il nous a paru utile d'exploiter les données fournies par l'enquête TIMSS de l'année 2019 menée auprès des élèves du grade quatre. Notre démarche consiste à effectuer une régression logistique dans laquelle la variable endogène est le secteur de l'école alors que les facteurs explicatifs regroupent un ensemble de variables liées à l'offre (l'école) et à la demande (la famille et l'élève). Le choix de nos variables trouve sa justification dans les principaux résultats de la revue de littérature théorique et empirique.

Le plan de notre travail de recherche se déroulera en cinq sections (hors introduction). Tout d'abord, dans la première section, nous présenterons les principaux résultats de la revue de littérature sur le choix scolaire. Ensuite, dans la deuxième section, nous décrirons de manière succincte l'évolution de la participation du secteur privé à l'offre des services éducatifs au Maroc et nous avancerons une analyse descriptive des facteurs de la demande et de l'offre qui sont susceptibles d'informer le choix des parents en matière d'éducation au Maroc. Dans la troisième

section, nous exposerons notre méthodologie de travail et la spécification de notre modèle de régression logistique. Dans la quatrième section, nous présenterons les résultats de notre régression logistique. Enfin, dans la cinquième et dernière section, nous concluons notre travail en avançant les implications des résultats en termes de politique éducative et les perspectives de recherche découlant de l'évaluation des apports et des limites de cette contribution.

2. Revue de littérature

La répartition des élèves entre les secteurs public et privé varie d'un pays à l'autre. Ce constat a conduit de nombreux auteurs à s'interroger sur les facteurs à l'origine des différences entre les pays. Cependant, la littérature traitant des facteurs explicatifs du choix de l'école privée demeure moins abondante que celle qui porte sur l'effet de l'inscription du privé sur le rendement scolaire (Rutkowski, Rutkowski et Plucker, 2012).

Depuis la publication de l'article de James en 1986 « l'offre privée à but non lucratif de l'éducation ; modèle théorique et application au Japon », il est admis que la répartition des élèves entre les secteurs public et privé est influencée par plusieurs facteurs dont certains sont liés à la demande alors que d'autres relèvent de l'offre de l'éducation. En effet, James (1986) soutient que les parents peuvent décider d'inscrire leurs enfants dans une école privée soit parce que l'offre publique est insuffisante soit parce qu'ils la considèrent comme inadaptée à leurs attentes. Dans le premier cas, l'auteure évoque le motif d'une demande excédentaire à l'offre publique alors que dans le second, elle parle de demande de différenciation. Ainsi, après avoir constaté que la part des élèves inscrits dans le secondaire est globalement plus élevée dans les pays en développement que dans les pays développés, James (1993) conclut que l'insuffisance de l'offre publique dans les pays en développement conduit davantage de familles à opter pour les écoles privées.

Quant à la demande de différenciation, elle résulte de choix éducatifs familiaux différents de ceux en vigueur dans l'école publique. Cette demande de différenciation peut traduire des préférences idéologiques spécifiques notamment religieuses ou porter sur la qualité de l'enseignement qui peut être appréciée par la réussite des élèves aux examens nationaux.

Les travaux empiriques portant sur ce sujet recourent à deux types de démarche. Le premier consiste à demander aux parents d'indiquer les raisons du choix de l'école de leur enfant ; il permet d'identifier les préférences déclarées. Le second réside dans l'exploitation des données existantes en vue d'identifier les variables qui influent sur le choix de l'école ; ce type sert à mettre à jour les préférences révélées. Il a pour avantage d'éviter le biais de désirabilité sociale inhérent à la démarche des préférences déclarées.

Dans les études relevant des préférences révélées, les modèles les plus utilisés correspondent à des régressions logistiques binaires ou multinomiales dans lesquelles la variable à expliquer est le secteur de l'école. La plupart de ces travaux portent sur les données des pays développés et notamment celles des États-Unis d'Amérique, mais il existe également certaines contributions qui s'intéressent à des pays en développement répartis sur les continents asiatique, africain et américain.

L'examen de la littérature empirique couvrant les pays développés permet de relever que les facteurs de l'offre et ceux de la demande agissent sur la décision de la famille d'inscrire son enfant dans une école privée. En ce qui concerne, les variables décrivant la demande, les études mettent en avant plusieurs facteurs familiaux. Ainsi, la catégorie socioprofessionnelle des parents fait figure du déterminant le plus influent sur le choix de l'école privée (Yang et Kayaardi, 2004 ; Lohmann, 2011 ; Rutkowski, Rutkowski et Plucker, 2012;). Les ressources familiales sont également citées par la plupart des études (Buddin, Cordes, et Kirby, 1998 ; Anders et al., 2020). Il en va de même pour le niveau d'éducation des parents et notamment celui de la mère (Escardíbul et Villarroja, 2009).

D'autres variables démographiques sont avancées par certaines études à l'instar de la composition du ménage, notamment le nombre d'enfants ou la présence d'un seul parent (Yang et Kayaardi, 2004 ; Escardíbul et Villarroya, 2009) ; ainsi que l'origine étrangère des parents (Escardíbul et Villarroya, 2009). Certaines variables de comportement apparaissent également dans les études du choix scolaire. Il s'agit en l'occurrence de l'implication des parents et de leur expectation relative à la scolarité de leurs enfants (Goldring et Phillips, 2007 ; Escardíbul et Villarroya, 2009). Les croyances et les valeurs familiales pèsent également dans le choix de l'école privée. En effet, Anders et al. (2020) trouvent une forte corrélation entre les valeurs traditionnelles des parents et le choix de l'école privée au Royaume-Uni.

Finalement, certaines études avancent des facteurs liés à l'élève comme ses compétences cognitives ou la fréquentation d'un établissement préscolaire (Escardíbul et Villarroya, 2009). Les variables relatives à l'offre éducative interviennent également dans l'explication du choix de l'école privée. Aussi, la qualité de l'éducation est-elle citée par la majorité des études. Cependant, les parents n'ont pas de définition unanime de cette qualité. En effet, le niveau de l'information des parents sur les caractéristiques des écoles varie d'un ménage à l'autre. Ainsi, alors que certaines études font ressortir les performances académiques (Schneider et al., 2006 ; Burgess et al., 2015 ; Lincove, Cowen, et Imbrogno, 2018), d'autres indiquent les standards académiques (Trivitt et Wolf, 2011 ; Canales, Bellei, et Orellana, 2016), la discipline ou les activités parascolaires (Harris et Larsen, 2017) ou encore la formation des enseignants (DiPerna, Catt et Shaw, 2020).

La fourniture d'une éducation religieuse est également un critère fondamental pour certaines familles (Yang et Kayaardi, 2004 ; Cohen-Zada et Sander, 2008 ; Escardíbul et Villarroya, 2009 ; Hofflinger, Gelberb et Cañas 2016).

Il n'existe pas de consensus concernant les frais de scolarité. Alors que certaines études soutiennent que les frais de scolarité n'ont pas d'impact sur le choix de l'école privée (Buddin, Cordes, et Kirby, 1998) d'autres estiment que les frais de scolarité ont un effet significatif sur ce choix (Burgess et al., 2015 ; Harris et Larsen, 2017).

La distance entre le domicile familial et l'école est une variable cruciale selon de nombreuses études (Escardíbul et Villarroya, 2009 ; Burgess et al., 2015 ; Hofflinger, Gelberb et Cañas, 2016 ; Anders et al., 2020).

Certaines études constatent que la composition socioéconomique de l'école influe sur le choix des parents (Dee et Fu, 2004, Burgess et Al. 2015 ; Canales, Bellei, et Orellana, 2016 ; Kosunen et Carrasco, 2016). Les auteurs de ces études n'ont pas la même interprétation de ce résultat. Alors que certains y voient une certaine recherche de « l'entre-soi », d'autres l'interprètent comme un proxy de la qualité d'éducation.

Finalement, il convient de préciser que des études introduisent également certaines caractéristiques liées au marché scolaire à l'instar de la taille de la commune (Escardíbul et Villarroya, 2009).

Par ailleurs, Il est utile de préciser que les résultats obtenus par ces études montrent que les familles n'agissent pas toutes de la même manière. Aussi, les ressources familiales et le niveau d'instruction peuvent avoir un effet discriminant sur la conduite des familles. À titre d'exemple, Schneider et al. (2006) constatent que les familles appartenant à la classe moyenne profitent davantage du choix scolaire grâce à un meilleur accès à l'information que celles relevant des classes inférieures. Dans le même ordre d'idées, Burgess et al. (2015) constatent que les ménages riches accordent plus d'intérêt aux performances académiques que les familles les plus modestes. Hofflinger, Gelberb et Cañas (2016) observent que les familles les plus riches font leur choix en fonction de la qualité de l'école alors que les familles pauvres, les indigènes et les moins éduquées accordent plus d'importance à la proximité.

Les résultats obtenus pour les pays en développement ne sont pas radicalement différents de ceux relevés sur les pays développés. En effet, s'agissant des variables familiales, la catégorie

socioprofessionnelle, les ressources du ménage et le niveau d'instruction des parents arrivent toujours en tête des déterminants du choix de l'école privée. (Pal et Gandhi, 2009 ; Woodhead, Frost, et James, 2013 ; Nishimura et Yamano, 2013 ; Mousoumi et Kusakabe, 2019 ; Krafft, Elbadawy et Sieverding, 2019 ; Kumar et Choudhury, 2020 ; Gunnlaugsson et al. 2021). D'autres variables démographiques sont également retenues à l'instar de la taille du ménage (Woodhead, Frost, et James 2013 ; Kumar et Choudhury, 2020).

Les études portant sur certains pays de l'Asie du Sud et de la région MENA aboutissent à un résultat spécifique. Il s'agit en l'occurrence de l'impact du sexe de l'enfant sur le choix scolaire. En effet, les filles ont moins de chance d'être envoyées dans une école privée par rapport aux garçons (Woodhead, Frost, et James, 2013 ; Kumar et Choudhury (2020).

S'agissant des variables scolaires, les études mettent en avant l'influence significative de l'absence de l'école publique dans le voisinage (Tooley, Dixon et Olaniyan, 2005 ; Ohara, 2012) ou de l'insatisfaction à son égard (Nishimura et Yamano, 2013). Elles indiquent également l'effet négatif des frais de scolarité et positif de la proximité de l'école (Alderman, Orazem et Paterno, 2001). Les écoles privées sont d'autant plus appréciées qu'elles sont ouvertes aux familles (Kumar et Choudhury, 2020) et surtout lorsqu'elles dispensent les cours en Anglais (Kumar et Choudhury, 2020). Finalement, d'autres variables relatives aux ressources de l'école, à leur fonctionnement ainsi qu'à leur composition sont mises en évidence (Mousoumi et Kusakabe, 2019).

3. Analyse descriptive des facteurs de l'offre et de la demande susceptibles d'influer sur le choix de l'école privée

3.1. Un aperçu sur la participation du secteur privé à l'éducation au Maroc

La genèse de l'école privée au Maroc remonte à l'époque du protectorat qui a vu naître les premières écoles appelées « libres » en tant qu'alternative aussi bien à l'enseignement public du Protectorat qu'à l'enseignement marocain traditionnel. Ainsi, à l'aube de l'indépendance, la part des élèves scolarisés dans le secteur privé représentait 21,1% au primaire et 63% au secondaire.

Après l'indépendance, la part de l'école privée a connu une baisse significative dans tous les cycles jusqu'au début des années quatre-vingt sous l'effet de l'augmentation des effectifs dans le public. Aussi, en 1982, la proportion des élèves scolarisés dans le privé dans l'enseignement primaire est passée à 3,3% tandis que la part du privé au cycle secondaire est tombée à 5,7%.

À partir des années quatre-vingt, les effectifs des élèves des écoles privées commencent à grimper d'abord dans le primaire puis dans le secondaire. Cependant, ce n'est qu'à partir de l'adoption de la charte nationale de l'éducation et formation en 1999 que l'on assiste à une véritable expansion des inscriptions dans le privé, tous cycles confondus. En effet, ayant considéré l'enseignement privé comme un partenaire dans la promotion du système éducatif et notamment dans l'amélioration de sa qualité, la charte conduit à la mise en place de mesures fiscales avantageuses en faveur de l'investissement privé dans l'enseignement. Ainsi, la part de l'enseignement primaire privé, qui stagnait en dessous du seuil de 5% durant 30 années, est vite passée à 17,83% en vingt ans par années seulement. Durant cette même période, la part du privé au secondaire collégial est passée de 1,7% à 10,35%, tandis que celle du secondaire qualifiant a connu la plus faible augmentation en passant de 6% à 10,71%. Au total, les élèves poursuivant leurs études dans le privé représentent 15,00 % du total des élèves inscrits dans l'enseignement scolaire au Maroc en 2020 soit 10,8 points de pourcentage de plus par rapport à 2000.

L'enseignement privé au Maroc relève majoritairement de la catégorie de l'enseignement à but lucratif. L'État ne fournit aucune subvention aux écoles privées. Le coût de la formation est donc supporté par les familles. La recherche de la rentabilité conduit les opérateurs privés à

s'installer dans les territoires où se trouve une demande solvable pour l'enseignement privé. Il s'ensuit une forte concentration territoriale de ce type d'enseignement. En effet, l'Atlas territorial de l'enseignement privé publié par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique (CSEFRS) en 2018, constate que le secteur privé est installé principalement dans les territoires les plus riches et où la population est la plus éduquée. Aussi, le rapport trouve-t-il de fortes ressemblances entre la carte de la pauvreté et celle de l'implantation de l'enseignement privé. À titre d'exemple, dans les dix premières provinces ayant le taux de pauvreté monétaire le plus faible, la part du privé est de l'ordre de 24,7%, tous cycles scolaires confondus. À l'opposé, les dix provinces présentant le taux de pauvreté le plus élevé affichent une part du privé de l'ordre de 1,8% dans l'enseignement scolaire global.

3.2. Caractéristiques des élèves et de leurs familles par secteur d'enseignement

Contrairement aux pays de l'Asie du sud où les enfants de sexe masculin sont sur-représentés dans l'école privée, la répartition des élèves par sexe entre les deux secteurs est identique. Les familles marocaines ne préfèrent pas les garçons aux filles lorsqu'il s'agit de choisir l'école privée pour son enfant.

La répartition des élèves par âge est différente. La moyenne des élèves du public est de 10,22 ans alors que celle des élèves du privé est de 9,72 ans. L'écart type dans le public est supérieur à celui du privé. Les élèves du public sont plus hétérogènes que ceux du privé. Il s'agit là d'une conséquence de la pratique du redoublement qui demeure plus fréquente dans le public par rapport au privé.

Les ressources d'apprentissage à domicile ne sont abondantes ni chez les élèves du privé ni chez leurs homologues du public. Cependant, les élèves du privé sont mieux dotés que leurs confrères au public dans la mesure où 69% de ces derniers disposent de peu de ressources d'apprentissage à domicile contre seulement 15% des élèves du privé. De manière générale, les équipements disponibles au domicile penchent largement en faveur des élèves du privé. Ainsi, 54% des élèves du public ne disposent ni de chambre propre ni de connexion internet alors que leurs homologues du privé, qui sont dans la même situation, ne représentent que 19% du total des élèves du privé. Les élèves disposant à la fois de chambre propre et de connexion internet représentent respectivement 11% et 33% du total des élèves scolarisés dans le public et dans le privé.

Concernant l'implication de la famille dans les activités précoces de numératie avant l'école, nous constatons que 31% des élèves du public ne bénéficient d'aucune initiation à ces activités contre seulement 3% chez leurs homologues du privé. La moindre implication des familles des élèves du public dans l'initiation de leurs enfants aux activités de numératie peut s'expliquer par leur faible niveau d'instruction, notamment celui des mères, comme elle peut être attribuée à un calcul rationnel de rentabilité d'un tel investissement. Il en résulte tout naturellement des écarts importants au niveau des compétences initiales de numératie parmi ces deux groupes d'élèves. Ainsi, ces compétences sont jugées comme insuffisantes pour 42% des élèves du public contre seulement 17% de leurs homologues du privé.

Les écarts entre les deux groupes d'élèves au niveau de l'accès au préscolaire sont excessifs. Aussi, ce cycle de l'enseignement est-il quasi généralisé parmi les élèves du privé alors que le tiers des élèves du public n'en a pas encore accès. Plus encore, 59% des élèves du privé ont passé au moins 3 années dans le préscolaire alors que chez leurs homologues du public, cette fraction est limitée à seulement 25%.

Pour l'attitude des élèves à l'école, on relève un grand écart entre l'attitude des élèves des écoles privées et ceux des écoles publiques. Alors que 40% des directeurs des écoles publiques jugent forte la volonté de réussir chez leurs élèves, les directeurs des écoles privées du même avis sont de l'ordre de 82%. La reconnaissance de la valeur de la réussite scolaire est plus ancrée parmi les élèves du privé. En effet, 87% des directeurs des écoles privées déclarent que leurs élèves

ont un niveau de respect élevé ou très élevé des élèves brillants. Ce pourcentage est de 68% parmi les directeurs des établissements publics. En outre, on constate que 69% des directeurs des établissements privés jugent élevée ou très élevée la capacité des élèves de leurs établissements à atteindre les objectifs scolaires alors que leurs homologues du public sont moins enthousiastes en la matière ; ils sont seulement 30% à soutenir la même idée. Pour ce qui est de la discipline, elle est plus favorable dans les écoles primaires publiques que dans leurs homologues du privé. Plus encore, plus de la moitié des directeurs des écoles privées affirment que leurs écoles affrontent de sérieux problèmes dans les domaines suivants : la triche, l'intimidation des enseignants, l'intimidation des élèves, la vulgarité, la lutte physique, le vol et le vandalisme. Pour les mêmes items, le pourcentage des directeurs des établissements publics à déclarer affronter de sérieux problèmes ne dépassent 35% que pour le vol et le vandalisme. En termes de pourcentage, l'écart entre les déclarations des directeurs d'écoles en ce qui concerne le niveau de problèmes sérieux va de 15 points pour le vandalisme jusqu'à 31 points pour l'intimidation entre élèves.

Il est révélateur de constater que le pourcentage des élèves dont le niveau d'instruction des parents est au moins équivalent au baccalauréat s'établit à 14% chez les élèves du public contre 63% chez leurs homologues du privé. Si l'on considère la scolarité des mamans des élèves, on constate que l'écart se creuse davantage entre les deux groupes d'élèves. Ainsi, 60% des mamans des élèves du public n'ont jamais fréquenté l'école contre seulement 14% de mamans des élèves du privé. Pire encore, seulement 10% des mamans des élèves du public ont un niveau d'instruction supérieur au baccalauréat contre 35% de leurs homologues dans le public.

S'agissant des emplois des parents, il est évident que les parents des élèves du privé ont des occupations plus élevées que celles de leurs homologues dans le public. Ainsi, 12% des élèves du public sont issus de familles ayant des professions élevées (chefs d'entreprise, professions libérales et cadres supérieurs) contre 31% des élèves du privé. Par ailleurs, les élèves du public sont surreprésentés parmi les familles sans emploi (26% contre 15 % pour les élèves du privé) et celles ayant des professions inférieures (ouvriers sans qualification) 13% contre 2% des élèves du privé. 45% des élèves des écoles publiques sont issues de familles dont le père est ouvrier, cette catégorie représente 14% chez les élèves des écoles privées. Par ailleurs, les pères de 27% des élèves des écoles publiques n'ont jamais exercé un travail rémunéré contre 13% seulement des élèves des écoles privées. De l'autre bout de la chaîne, on relève que les familles dont le père est un cadre ou assimilé fournissent 27% des élèves des écoles privées contre seulement 9% des élèves de l'école publique. S'agissant du travail des mères, on note que 67% des élèves de l'école publique proviennent de familles où la mère n'a jamais exercé un emploi rémunéré contre 44% de leurs homologues inscrits dans l'école privée.

3.3. Caractéristiques des écoles privées et publiques

Hormis la dotation en bibliothèque qui fait apparaître un net avantage en faveur des écoles privées (95% contre seulement 34%), les écoles publiques semblent être mieux pourvues en équipements que les écoles privées. En effet, quelle que soit la ressource considérée, les directeurs des écoles privées sont plus nombreux à en juger la pénurie comme étant grave. Aussi, ils sont 82% à estimer le manque d'espace d'instruction (les salles de cours) comme trop élevé alors que ce pourcentage est de 53% parmi les directeurs des établissements publics.

Par ailleurs, le constat concernant les ressources humaines semble être différent. En effet, les directeurs des écoles primaires sont largement satisfaits de l'attitude et du travail des enseignants exerçant sous leurs ordres, quel que soit le secteur de l'école. On constate tout de même que cette évaluation favorable est plus répandue parmi les directeurs des établissements privés. Aussi, ces derniers sont unanimes à considérer que les enseignants ont un niveau élevé ou très élevé de la connaissance du programme et réussissent largement dans son implémentation. Aussi, les directeurs des écoles publiques sont-ils plus satisfaits de l'assiduité

des enseignants que les directeurs des écoles privées. En effet, plus de la moitié (52%) des directeurs exerçant dans le public affirment ne pas avoir de problème ou avoir des problèmes mineurs de retard et d'absence des enseignants tandis que ce pourcentage n'est que de 43% parmi les directeurs des écoles privées. Par ailleurs, le pourcentage des directeurs du secteur public affirmant avoir de sérieux problèmes de retard ou de discipline se situe respectivement à 34% et 42% contre 47 et 43% parmi les directeurs des écoles privées.

4. Méthodologie de la recherche

4.1. Données de l'étude

Toutes les données de cette étude sont extraites de la base de données de l'association internationale pour l'évaluation des résultats scolaires (IEA) sauf le secteur de l'école qui nous est fourni par le ministère de l'Éducation nationale.

L'IEA est une coopérative internationale des institutions nationales de recherche œuvrant à la compréhension et à l'amélioration de l'éducation. Cette organisation mène des études comparatives à grande échelle sur l'éducation dans le monde entier afin de fournir un aperçu de la performance des élèves. L'enquête « les tendances dans l'étude internationale des mathématiques et des sciences » (TIMSS) est une étude comparative qui mesure le niveau des connaissances scolaires en mathématiques et en sciences des élèves des grades 4 et 8 correspondants respectivement à la quatrième année du primaire et à la deuxième année du collège. Elle est organisée tous les quatre ans depuis sa création en 1995. En plus des évaluations en mathématiques et en sciences, les questionnaires destinés aux directeurs des écoles, aux enseignants, aux élèves et aux parents recueillent des informations détaillées sur les facteurs contextuels à l'école et à la maison qui sont associées à l'apprentissage et à la réussite des élèves.

Chaque pays participant à l'enquête TIMSS a besoin d'un plan pour définir sa population cible nationale et appliquer les méthodes d'échantillonnage du TIMSS afin d'obtenir un échantillon national représentatif des écoles et des élèves. Le Maroc a retenu deux variables de stratification explicites : le découpage administratif régional et le secteur de l'école. L'échantillon de l'enquête administrée auprès des élèves du grade quatre se compose de 7723 élèves appartenant à 264 écoles primaires réparties entre 241 écoles publiques et 23 écoles privées. Les écoles publiques se répartissent de manière uniforme entre les 12 régions tandis que les écoles privées sont plus concentrées dans la région de Casablanca- Settat à raison de 8 écoles (IEA, 2019). La lecture du rapport technique du TIMSS (IEA, 2019) permet de se rendre compte que les taux de participation pondérés à cette enquête sont très élevés pour le Maroc. En effet, il s'élève à 100% pour les écoles et les classes et à 99% pour les élèves. Cependant, les réponses fournies par les différentes personnes interviewées ne couvrent pas toutes les questions portées sur les questionnaires. C'est pourquoi nous avons constaté la présence de nombreuses observations manquantes qui risquent parfois d'altérer la qualité de l'analyse statistique. C'est pourquoi nous avons procédé à la suppression des observations avec des données manquantes.

4.2. Spécification du modèle

Le modèle économétrique retenu est la régression logistique binaire dans laquelle la variable à expliquer est le secteur de l'école. Ce modèle est le plus approprié pour une variable qualitative dichotomique parce qu'il permet d'estimer la probabilité pour qu'un élève soit inscrit dans une école privée plutôt que dans une école publique.

L'expression générale du modèle est la suivante :

$$P(Y=1/X) = \frac{\text{Exp}(\beta_0 + \beta x + \varepsilon)}{1 + \text{Exp}(\beta_0 + \beta x + \varepsilon)}$$

Y_j représente l'alternative sélectionnée et l'équation montre la probabilité de sélectionner $j=1$ (1 = privée) par rapport à $j=0$ (0 = école publique).

X représente les variables exogènes qui influent sur le choix de l'école ;

β représente les paramètres à estimer ;

et ε représente le terme d'erreur.

À chaque variable explicative, (X_i) est associé à un coefficient β_i et un rapport de cote ou « odds ratio » OR_i qui correspond à l'exponentielle de ce coefficient et qui mesure l'association entre la variable (X_i) et l'inscription dans le secteur privé. Le OR_i informe sur la force et le sens de l'association entre la variable explicative (X_i) et la variable à expliquer (Y). Il est toujours positif et compris entre 0 et $+\infty$. Lorsqu'il vaut 1, les deux variables sont indépendantes. Au contraire, plus l' OR est proche de 0 ou de $+\infty$, plus les variables sont liées entre elles.

Les variables explicatives appartiennent à deux familles de facteurs susceptibles d'influer sur le choix de la famille.

Il s'agit d'abord des caractéristiques de l'élève et de sa famille. En effet, la revue de littérature indique que certaines caractéristiques de l'élève peuvent influencer le choix du secteur de scolarisation à l'instar de son sexe, son âge, son niveau d'acquisition à l'entrée dans le primaire, sa fréquentation du préscolaire, le niveau d'achèvement des études anticipé par les parents ...etc. Les caractéristiques familiales peuvent également avoir un impact sur le choix scolaire ; il s'agit en l'occurrence du niveau d'instruction des parents, leur catégorie socioprofessionnelle ainsi que des proxys mesurant leur capital économique et humain : le nombre de livres à la maison, l'existence d'une connexion internet, leur implication dans les études de l'enfant, la disposition d'une chambre propre à l'enfant, d'un bureau...etc.

Il y a lieu ensuite de tenir compte des caractéristiques de l'école et de son environnement. En effet, il semble plausible que la sélection de l'école soit influencée par ses propres caractéristiques à l'instar de la discipline, des ressources pédagogiques, de son emphase sur la réussite et de sa composition socioéconomique. Dans ce même sens, il est également raisonnable que ce choix soit impacté par des variables telles que la taille de l'agglomération ou la densité de la population dans l'entourage immédiat de l'école.

Tableau 1 : Description des données

Variable	Expression	Nature
Variables élève/famille		
Profession du père	ASDHOCUPA	Variable catégorielle (1 : Cadre ; 2 : Propriétaire d'une petite entreprise ; 3 : Employé ; 4 : Travailleur qualifié ; 5 : Ouvrier général ; 6 : Jamais travaillé contre rémunération ; 7 : Sans objet)
Profession de la mère	ASDHOCUPB	Variable catégorielle (1 : Cadre ; 2 : Propriétaire d'une petite entreprise ; 3 : Employé ; 4 : Travailleur qualifié ; 5 : Ouvrier général ; 6 : Jamais travaillé contre rémunération ; 7 : Sans objet)
Éducation du père	SDHEDUPA	Variable catégorielle (1 : Université ou niveau supérieur ; 2 : Postsecondaire non universitaire ; 3 : Secondaire supérieur ; 4 : Secondaire inférieur ; 5 : Primaire ou aucune école ; 6 : Sans objet)
Éducation de la mère	ASDHEDUPB	Variable catégorielle (1 : Université ou niveau supérieur ; 2 : Postsecondaire non universitaire ; 3 : Secondaire supérieur ; 4 : Secondaire inférieur ; 5 : Primaire ou aucune école ; 6 : Sans objet)
Activités précoces de numératie	ASDHELN	Variable catégorielle (1 : Souvent ; 2 : Parfois ; 3 : Jamais ou presque jamais)
Variable école		
Part des élèves issues de ménages défavorisés	ACBG03A	Variable catégorielle (1 : 0 à 10% ; 2 : 11 à 25% ; 3 : 26 à 50% ; 4 : plus de 50%)
Part des élèves issues de ménages favorisés	ACBG03B	Variable catégorielle (1 : 0 à 10% ; 2 : 11 à 25% ; 3 : 26 à 50% ; 4 : plus de 50%)

Nombre d'habitants dans la ville	ACBG05A	Variable catégorielle (1 : plus de 500 000 personnes ; 2 : 100,001 à 500,000 personnes ; 3 : 50,001 à 100,000 personnes ; 4 : 30,001 à 50,000 personnes ; 5 : 15,001 à 30,000 personnes ; 6 : 3,001 à 15,000 personnes ; 7 : 3,000 personnes ou moins)
Densité de la population dans l'environnement immédiat de l'école	ACBG05B	Variable catégorielle (1 : Urbain – Densément peuplé ; 2 : Banlieue – Périphérie ou périphérie d'une zone urbaine ; 3 : Ville de taille moyenne ou grande ; 4 : Petite ville ou village ; 5 : Région rurale éloignée)
Nombre total d'heures d'enseignement par année	ACDGTIHIIDX	Variable catégorielle (1 : 0 à 918 ; 2 : 918 à 980 ; 3 : 980 à 1130 ; 4 : plus de 1130)
Part des élèves entrant avec des compétences initiales en lecture et numératie	ACDGLNS	Variable catégorielle (1 : Plus de 75 % entrent avec des compétences ; 2 : 25 à 75 % entrent avec des compétences ; 3 : Moins de 25 % entrent avec des compétences)
Discipline scolaire - Directeur	ACDGDAS	Variable catégorielle (1 : Pratiquement aucun problème ; 2 : Problèmes mineurs ; 3 : Problèmes modérés à graves)

Source : Auteurs

4.3. Traitement des données :

Avant de réaliser la régression logistique multiple, nous nous sommes référés à la revue de littérature en vue de dresser une liste des variables correspondant aux facteurs susceptibles d'influer sur le choix scolaire. Ensuite, nous nous sommes basés sur l'analyse univariée pour réduire la liste des variables explicatives en rejetant celles dont le degré de significativité est supérieur à 0,20 ($p > 0,2$).

L'objectif de ce travail est de mesurer la part de la variance expliquée par deux familles de variables à savoir les variables de la demande et celle de l'offre. C'est pourquoi, nous avons décidé d'introduire ces variables par bloc, cette procédure permet de comparer la contribution de chaque bloc de variables à l'explication du phénomène. Par ailleurs, ce travail vise à identifier les facteurs qui influent le plus sur le choix de l'école privée parmi ceux composant chacun des blocs. Pour cette raison, nous avons opté pour la méthode « en pas à pas ascendante » qui permet de classer les variables en fonction de leurs poids respectifs dans l'explication de la variable dépendante. Aussi, pour vérifier l'adéquation du modèle, avons-nous comparé les données que le modèle prédit aux données réelles.

Finalement, nous rappelons que l'ensemble des traitements statistiques est réalisé avec le logiciel SPSS.

5. Résultats de l'analyse économétrique

Dans le premier modèle, sont prises en compte les seules variables individuelles et familiales. Les résultats obtenus indiquent que ces variables permettent d'expliquer 37,3% de la variance de la variable dépendante (R-deux de Nanggelkerke). Elles permettent de prédire correctement le classement de 99,3% des élèves du public et 24,4% de ceux du privé soit un pourcentage global de 94,7% des élèves.

Les variables qui sont le plus associées au choix de l'école privée se présentent dans l'ordre suivant : l'éducation de la mère, la profession du père, les activités de lecture et de numératie précoces à domicile, la profession de la mère et l'éducation du père.

Le niveau d'instruction de la mère a un fort impact sur le choix de l'école privée. Les signes négatifs des coefficients associés aux autres catégories indiquent que la probabilité pour un enfant d'être inscrit dans une école privée plutôt que dans une école publique diminue lorsque le niveau d'instruction de sa mère s'avère inférieur à la catégorie de référence à savoir le niveau universitaire. En effet, un élève dont la mère n'a pas achevé le cycle collégial a une probabilité

conditionnelle d'être inscrit dans une école privée inférieure de 92% par rapport à un enfant dans laquelle la mère a fréquenté l'université. Ce constat est globalement valable pour l'éducation du père même si l'éducation du père pèse moins sur la probabilité conditionnelle d'appartenir au secteur privé. Si la maman intervient la décision du choix de l'école privée à travers son niveau d'instruction, le père lui pèse sur cette décision par le biais de sa profession. En effet, la probabilité conditionnelle d'être inscrit dans le secteur privé qu'a un enfant dont le père est ouvrier sans qualification est inférieure de 82% à celle d'un enfant dont le père est un cadre (catégorie de référence). Ce constat est globalement valable pour la profession de la mère. En effet, par rapport à la catégorie des cadres choisie comme référence, la probabilité conditionnelle pour un enfant d'être scolarisé dans le privé est inférieure pour toutes les autres professions à l'exception des employés de bureau.

La participation des parents à des activités précoces de numératie à domicile peut également être considérée comme un proxy de l'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants. Aussi, relève-t-on une forte association entre l'intensité de cette activité et le choix de l'école privée. En effet, un enfant dont les parents n'ont jamais participé à des activités de numératie précoces a une probabilité de s'inscrire dans une école privée qui est à peine égale à 8% de la probabilité qu'a un enfant dont les parents déclarent avoir proposé de manière fréquente des activités de numératie précoces à leurs enfants.

Tableau 2 : Extrait des sorties du Premier modèle de la régression Logit
Tests composites des coefficients du modèle

	Khi-deux	ddl	Sig.
Modèle	732,212	17	,000

Récapitulatif des modèles

Log de vraisemblance -2	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
1544,490 ^c	,138	,373

Table de classification

Observé	Prévu		Pourcentage correct
	Public	Privé	
Public	4588	34	99,3
Privé	229	74	24,4
	Pourcentage global		94,7

Variables de l'équation

	B	E.S	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
ASDHEDUPA			71,860	4	,000	
ASDHOCCUPB			42,356	5	,000	
ASDHEDUPB			133,904	4	,000	
ASDHOCCUPA			74,232	2	,000	
ASDHELN			32,950	2	,000	
Constante	-1,194	,464	6,605	1	,010	,303

a. Introduction des variables au pas 1 : ASDHEDUPB. ; b. Introduction des variables au pas 2 : ASDHOCCUPA. ; c. Introduction des variables au pas 3 : ASDHELN. ; d. Introduction des variables au pas 4 : ASDHOCCUPB. ; e. Introduction des variables au pas 5 : ASDHEDUPA.

Source : Auteurs

Le profil des élèves et des familles optant pour l'école privée désormais établi, il convient maintenant de se pencher sur les caractéristiques des écoles privées prisées par les familles. Après avoir passé en revue de nombreuses variables et procédé au calcul des seuils de significativité par des analyses univariées, nous en avons retenu sept qui semblent caractériser le plus les écoles privées au Maroc.

La procédure de l'introduction au pas montre que ces variables contribuent à l'explication du choix de l'école privée dans l'ordre suivant : le pourcentage des élèves issus de ménages favorisés, le pourcentage des élèves issus de ménages défavorisés, le pourcentage des élèves entrant avec des compétences initiales en lecture et en numératie, la localisation de l'école, la durée du temps d'instruction et l'emphase sur la réussite scolaire.

La capacité de prédiction de ce modèle est beaucoup plus élevée que celle du premier. En effet, la part de la variance expliquée s'élève 96,6% soit à peu près quarante points de pourcentage de plus que le premier modèle. Par ailleurs, le taux de prévision global juste est de 99,3% soit à peu près 10 points de pourcentage de plus. Les variables scolaires se montrent beaucoup plus discriminantes que les variables familiales.

La composition sociale de l'école demeure l'attribut principal qui permet de discriminer l'école publique de l'école privée. Elle est appréciée à travers trois indicateurs dont deux se réfèrent à l'origine sociale des élèves et le troisième se rapporte à leur niveau de compétences initiales en lecture et en numératie. De ces trois indicateurs, c'est la part des élèves issus de familles favorisées qui contribue le plus à expliquer le choix des familles en faveur de l'école privée. La part des élèves issus de familles défavorisées arrive en troisième position alors que la part des enfants entrant avec des compétences initiales en lecture et en numératie arrive en quatrième position. Les écoles privées sont d'autant plus attractives que leurs populations d'élèves comptent plus d'enfants issus de familles favorisées et moins d'enfants venant de familles défavorisées et lorsque leurs élèves entrent avec des compétences initiales en lecture et en numératie.

En ce qui concerne l'environnement de l'école, le modèle montre que deux variables de l'environnement de l'école influent sur la probabilité de son appartenance au secteur privé. Il s'agit de la densité de la population dans son voisinage immédiat et de la taille de l'agglomération. Comme catégorie de référence pour ces deux variables, nous avons retenu respectivement « le milieu urbain avec une forte densité de la population » et « plus de 500 mille habitants ». Pour la première variable, les résultats indiquent que la probabilité conditionnelle qu'une école appartienne au secteur privé plutôt qu'au secteur public augmente lorsque ladite école est implantée dans une zone résidentielle ou dans une ville de taille moyenne. Cette probabilité diminue lorsque l'école se trouve dans une zone rurale. Quant à la deuxième variable, on note que la probabilité d'appartenir au secteur privé plutôt qu'au secteur public pour un établissement diminue fortement lorsque celui-ci est implanté dans une agglomération comptant moins de 50000 habitants.

S'agissant du fonctionnement des écoles privées, le modèle fait ressortir deux attributs dont les coefficients sont significatifs. Il s'agit de la durée du temps total d'instruction et de la discipline. La catégorie de référence pour la première variable est le premier quartile de la série du temps d'instruction. Le signe négatif associé aux coefficients des autres modalités indique que plus la durée du temps d'instruction d'une école augmente, moins est la probabilité qu'elle appartienne au secteur privé. Les familles optant pour l'école privée semblent se méfier des écoles qui allongent la durée globale de l'instruction. Pour ce qui est de la discipline dont la catégorie de référence correspond à « aucun problème », on relève un signe positif pour la catégorie « problèmes mineurs » et un signe négatif pour la catégorie « problèmes de modérés à sévères ». Ce résultat ambivalent montre que les écoles privées ne se distinguent pas par une discipline exemplaire, mais elles ne souffrent pas non plus de problèmes graves d'indiscipline. Peut-on en déduire que les écoles privées sont plus homogènes en la matière que leurs homologues publiques ? Parviennent-elles à trouver un juste milieu permettant de maintenir un climat serein sans recourir à des méthodes extrêmes ? Il nous semble difficile de répondre de manière tranchée à ce genre de questions.

Tableau 3 : Extrait des sorties du deuxième modèle de la régression Logit

Tests composites des coefficients du modèle

	Khi-deux	ddl	Sig.
Modèle	4083,382	22	0,000

Récapitulatif des modèles

Log de vraisemblance -2	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
182,870	,355	,966

Table de classification

Observé	Prévu		Pourcentage correct
	Public	Privé	
Public	8740	0	100,0
Privé	566	502	88,7
	Taux global		99,3

Ordre d'introduction des variables

a. Introduction des variables au pas 1 : ACBG03B. ; b. Introduction des variables au pas 2 : ACBG05B. ; c. Introduction des variables au pas 3 : ACBG03A. ; d. Introduction des variables au pas 4 : ACDGLNS. ; e. Introduction des variables au pas 5 : ACDGTIHIIX. ; f. Introduction des variables au pas 6 : ACBG05A. ; g. Introduction des variables au pas 7 : ACDGDAS.

Source : Auteurs

6. Discussion des résultats

Deux principaux résultats méritent d'être discutés. Il s'agit en premier lieu de l'importance des facteurs familiaux et notamment de l'éducation des parents et de leur catégorie socioprofessionnelle dans le choix de l'école privée. Ce résultat est conforme aux conclusions de nombreux travaux de littérature au niveau international. Étant composée presque exclusivement d'écoles payantes, il est tout à fait normal que l'école privée soit hors de portée de la majorité des ménages marocains. En plus, il apparaît que les ménages marocains les mieux éduqués affichent une préférence indéniable pour l'école privée. Cette préférence se retrouve également auprès des ménages les plus impliqués dans la scolarité de leurs enfants ; elle se manifeste à travers notamment la participation à des activités de littératie et de numératie à domicile. Cette préférence ne peut avoir qu'une seule justification : les ménages en question doivent considérer que l'école privée offre de meilleures conditions d'éducation à leurs enfants. Le choix de l'école privée n'est donc pas seulement une question de pouvoir d'achat, mais c'est aussi la conséquence de la recherche active par certains ménages d'offre éducative meilleure. À cause de l'absence de données statistiques, nous n'avons pas pu examiner le lien entre les inscriptions dans le privé et la présence d'offre publique suffisante sur le plan quantitatif. Cependant, l'Atlas territorial de l'enseignement privé publié par le CSEFRS en 2018 indique clairement une forte concentration du privé dans les régions de Casablanca et Rabat. Or, ce sont les régions du Maroc les mieux loties en offre publique. Il est donc plausible de considérer la demande de l'enseignement privé au Maroc comme une demande de différenciation et non pas comme une demande excédentaire.

S'agissant des attentes des familles marocaines vis-à-vis de l'école privée, il y a lieu de souligner, en premier chef, la prépondérance des variables de composition sur celles relatives aux ressources de l'école et à ses processus. Cela veut dire que les ménages marocains qui décident d'inscrire leurs enfants dans le secteur privé interprètent la composition sociale de l'école comme un indice de la qualité de l'éducation qu'elle est susceptible d'offrir. En effet, dans les grandes villes s'est opérée une sorte de tri entre les élèves issus des ménages défavorisés et ceux descendant de ménages favorisés ou appartenant à la classe moyenne. Il apparaît donc que les ménages appartenant aux classes moyennes et supérieures ont une appréciation négative de la mixité sociale à l'école. En optant pour une école privée, ces

ménages veulent garantir un environnement propice à l'apprentissage pour leurs enfants. Ce résultat est conforme avec ceux de nombreux travaux de littérature traitant de la situation en Inde et aux pays de l'Amérique latine. Cependant, il convient de noter que la progression du secteur privé dans les grandes villes résulte non pas seulement de l'ouverture des inégalités économiques qui s'y produit, mais également des inégalités éducatives. En effet, les ménages qui optent pour l'école privée sont à la fois plus riches et mieux éduqués. En conséquence, les écoles privées attirent les élèves cumulant les ressources matérielles et culturelles favorables à la réussite scolaire. Ce dernier résultat conduit à classer le Maroc dans le groupe de pays où l'école privée s'adresse aux meilleurs élèves. Conscients de cette réalité, les directeurs des écoles privées déclarent avoir un niveau élevé d'emphasis sur la réussite scolaire. Paradoxalement cette déclaration ne se traduit pas par la mise en œuvre par ces écoles de méthodes pédagogiques innovantes, ni par l'emploi de ressources humaines plus qualifiées et encore moins par la mobilisation de ressources matérielles plus conséquentes. En effet, nous avons constaté que le manque de moyens matériels est associé positivement au choix de l'école privée même si son rapport de côte demeure très proche de l'unité. Les écoles privées ne sont pas mieux équipées au Maroc que les écoles publiques. D'ailleurs, nombreuses d'entre elles exercent dans des locaux qui n'étaient pas destinés initialement à l'activité d'enseignement (Villa ou immeuble destiné à l'habitat). Pour ce qui est des processus de l'école, on relève que le choix de l'école privée est associé à l'absence de problème grave de discipline, mais il est positivement corrélé à des problèmes mineurs. On peut en déduire que les écoles privées ne sont pas exemplaires en matière de discipline ; elles ont une certaine tolérance à l'égard des problèmes mineurs sans pour autant relâcher complètement le contrôle. Aussi, contrairement aux résultats mis en avant par de nombreux travaux de littérature à l'international concernant le lien entre le secteur privé et la discipline notamment pour les écoles religieuses, l'exemplarité n'est-elle pas une revendication des familles marocaines décidant d'envoyer leurs enfants dans les écoles privées. Ce résultat est également cohérent avec celui qui se rapporte à la durée globale du temps d'instruction. Les écoles privées visent la réussite scolaire, mais elles ne cherchent pas à atteindre un haut niveau d'excellence académique.

Ces résultats nous poussent à formuler certaines hypothèses relatives à l'élaboration de l'offre éducative du secteur privé. En effet, les frais de scolarité associés à d'autres choix pédagogiques non observés par TIMSS à l'instar des langues de l'enseignement sont susceptibles de segmenter les écoles privées et de leur assurer davantage de cohésion interne grâce à laquelle la majorité des écoles privées au Maroc peut espérer obtenir des résultats scolaires supérieurs à ceux de l'école publique sans être obligée de mobiliser davantage de ressources ni d'innover dans les méthodes d'enseignement.

L'analyse de la composition sociale de ces écoles montre que seuls 8% et 12% des élèves poursuivent leurs études dans des écoles privées où la majorité des pairs est issue respectivement de ménages favorisés et défavorisés. Les 80% restant des élèves du secteur privé sont inscrits dans des écoles composées majoritairement d'élèves issus des classes moyennes. Cette composition quoique plus avantageuse à la réussite scolaire que celle de l'école publique demeure insuffisante en soi pour assurer un niveau très élevé des apprentissages. L'école publique, quant à elle, demeure fortement pénalisée par sa composition sociale. Si le phénomène de vidange de l'école publique se poursuit dans les grandes villes, il risque à terme de devenir une barrière insurmontable qui mettrait en échec toutes les tentatives d'amélioration de la qualité en son sein.

7. Conclusion

Cet article s'est fixé pour objectif de mettre en lumière les facteurs qui influent sur le choix de l'école privée au Maroc. L'étude de la littérature internationale nous a permis de relever la pluralité des paramètres intervenant dans la décision des parents d'envoyer leur enfant dans une

école privée. En effet, cette décision est influencée par les caractéristiques des deux composantes publique et privée du système éducatif (la capacité d'accueil de l'école publique, le contenu de ses enseignements, les performances académiques des deux secteurs de l'école, le financement de l'éducation dans les deux secteurs, la composition socioéconomique des écoles publiques et privées, etc.). Cette décision est également dépendante des ressources matérielles et culturelles de la famille ainsi que d'autres variables démographiques et comportementales.

En vue d'éclairer ce choix au Maroc, nous avons décidé d'exploiter les données fournies par l'enquête TIMSS de l'année 2019 administrée auprès des élèves du grade quatre. Cette dernière fournit un large éventail de données décrivant les caractéristiques des élèves et de leurs familles ainsi que des écoles privées et publiques. Un modèle logistique a été élaboré avec une procédure d'introduction des variables permettant de sélectionner celles qui influent le plus sur le choix de l'école privée.

Ce modèle nous a permis de mettre en évidence deux principaux résultats à savoir la prééminence des facteurs scolaires par rapport aux facteurs familiaux d'une part et par et la prédominance de la composition socioéconomique des écoles privées par rapport aux autres caractéristiques scolaires d'autre part.

Ces résultats nous ont conduit à qualifier la demande pour l'école privée au Maroc de demande de différenciation émanant principalement des ménages urbains appartenant à la classe moyenne. Sans une intervention publique appropriée, cette tendance risque de renforcer la segmentation du système éducatif en vidant l'école publique de ses meilleures élèves. C'est pourquoi, nous estimons qu'il est temps pour que l'État prenne les décisions nécessaires pour favoriser la mixité sociale dans le secteur privé et améliorer la capacité de rétention des meilleurs élèves par l'école publique.

À notre connaissance, cette publication est la première de son genre au Maroc à s'interroger sur le choix de l'école privée. Ses résultats ouvrent plusieurs perspectives de recherche. Il s'agit d'abord d'exploiter des données administratives au niveau local en vue d'inclure des variables absentes de cette étude à l'instar des frais de scolarité, de la distance entre le domicile et l'école ou de la densité de l'offre publique et privée. En effet, l'introduction de ces variables dont l'effet est bien établi dans la littérature est de nature à améliorer la qualité de l'estimation. Il s'agit ensuite d'explorer des thématiques connexes à l'instar de l'effet du poids du secteur privé sur le rendement dans l'école publique ou sur les inégalités scolaires.

Références

- (1). Aiglepierre, Rohen d'. « Économie de l'éducation dans les pays en développement : Cinq essais sur l'aide internationale à l'éducation, la nature publique ou privée de l'enseignement, le choix des parents, l'efficacité des collèges et la satisfaction des enseignants ». Phdthesis, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2011. <https://theses.hal.science/tel-00633352>.
- (2). Alderman, Harold, Peter F. Orazem, et Elizabeth M. Paterno. « School Quality, School Cost, and the Public/Private School Choices of Low-Income Households in Pakistan ». *The Journal of Human Resources* 36, n° 2 (2001): 304-26. <https://doi.org/10.2307/3069661>.
- (3). Anders, J., Green, F., Henderson, M. and Henseke, G. (2020). « Determinants of private school participation: All about the money? ». *Br. Educ. Res. J.*, 46: 967-992. <https://doi.org/10.1002/berj.3608>
- (4). Bock Seggaard, Signe. « Les écoles privées en Scandinavie : Réglementation publique et fragmentation ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 76 (1 décembre 2017):

- 103-14. <https://doi.org/10.4000/ries.6073>.
- (5). Buddin Richard J, Cordes Joseph J, Kirby Sheila Nataraj. « School Choice in California: Who Chooses Private Schools? ». *Journal of Urban Economics*, Volume 44, Issue 1,(1998) : Pages 110-134, ISSN 0094-1190. <https://doi.org/10.1006/juec.1997.2063>.
- (6). Burgess Simon, Greaves Ellen, Vignoles Anna, Wilson Deborah. « What Parents Want: School Preferences and School Choice». *The Economic Journal*, Volume 125, Issue 587, (1 September 2015), Pages 1262–1289, <https://doi.org/10.1111/eoj.12153>
- (7). Canales, Manuel, Cristián Bellei, et Víctor Orellana. «Por qué elegir una escuela privada subvencionada? Sectores medios emergentes y elección de escuela en un sistema de mercado». *Estudios Pedagogicos* 42 (1 janvier 2016). <https://doi.org/10.4067/S0718-07052016000400005>.
- (8). Carrasco, Alejandro, et Ernesto San Martín. « Voucher System and School Effectiveness: Reassessing School Performance Difference and Parental Choice Decision-Making », décembre 2012. <https://repositorio.uchile.cl/handle/2250/128447>.
- (9). Catt, Andrew D., et Evan Rhinesmith. « Why Indiana Parents Choose: A Cross-Sector Survey of Parents' Views in a Robust School Choice Environment ». *EdChoice*. EdChoice, septembre 2017. <https://eric.ed.gov/?id=ED579213>.
- (10). Chakrabarti, Rajashri, et Paul E. Peterson, éd. *School choice international: exploring public-private partnerships*. Cambridge, Mass: MIT Press, 2009.
- (11). Chakrabarti, Rajashri, et Joydeep Roy. « Do Charter Schools Crowd out Private School Enrollment? Evidence from Michigan ». *Journal of Urban Economics* 91 (1 janvier 2016): 88-103. <https://doi.org/10.1016/j.jue.2015.10.004>.
- (12). Chowdhury, Tamgid Ahmed, et Ishrat Jahan Synthia. « Determinants of school choice and their relation to success to the institution: a comparative study between public and private schools in Bangladesh ». *International Journal of Educational Management* 35, n° 1 (1 janvier 2020): 217-31. <https://doi.org/10.1108/IJEM-07-2019-0254>.
- (13). Cohen-Zada, Danny, et William Sander. « Religion, Religiosity and Private School Choice: Implications for Estimating the Effectiveness of Private Schools ». *Journal of Urban Economics* 64, n° 1 (1 juillet 2008): 85-100. <https://doi.org/10.1016/j.jue.2007.08.005>.
- (14). Commission Spéciale Education Formation . « Charte nationale D'éducation et de formation » (Octobre 1999). <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/CNEF.aspx>
- (15). Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique. « Vision stratégique de la réforme 2015-2030 : pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion » (2015). https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2017/09/Vision_VF_Fr.pdf
- (16). Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique. « Atlas territorial de l'enseignement privé » (2018). <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2018/10/Atlas-territorial-2018-V-FR.pdf>
- (17). Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique. « Les ménages et l'éducation: Perceptions, attentes et aspirations ». (17/02/21). <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2021/02/Les-Me%CC%81nages-et-le%CC%81ducation-2.pdf>
- (18). Conseil de la concurrence. « Avis du Conseil de la concurrence relatif à l'état de la concurrence dans le secteur de l'enseignement scolaire privé au Maroc » (1er juillet 2021). <https://conseil-concurrence.ma/cc/wp-content/uploads/2021/11/Avis-du-Conseil-de-la-Concurrence-Avis-A.1.21-Scolaire-FR-web.pdf>
- (19). Dee, Thomas S., et Helen Fu. « Do Charter Schools Skim Students or Drain Resources? » *Economics of Education Review* 23, n° 3 (1 juin 2004): 259-71. <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2003.10.001>.

- (20). Desjardins, Julie. « L'analyse de régression logistique ». *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology* 1, n° 1 (1 septembre 2005): 35-41. <https://doi.org/10.20982/tqmp.01.1.p035>.
- (21). DiPerna, Paul, Andrew D. Catt, et Michael Shaw. « K-12 Education and School Choice Reforms: 2020 Schooling in America. Wave 1 (May 22-June 2, 2020) ». *EdChoice*. EdChoice, 2020. <https://eric.ed.gov/?id=ED609687>.
- (22). Dronkers, Jaap, et Silvia Avram. « A cross-national analysis of the relations of school choice and effectiveness differences between private-dependent and public schools ». *Educational Research and Evaluation* 16, n° 2 (1 avril 2010): 151-75. <https://doi.org/10.1080/13803611.2010.484977>.
- (23). El Sanharawi, M., et F. Naudet. « Comprendre la régression logistique ». *Journal Français d'Ophtalmologie* 36, n° 8 (octobre 2013): 710-15. <https://doi.org/10.1016/j.jfo.2013.05.008>.
- (24). Epple, D., R. Romano, et R. Zimmer. « Chapter 3 - Charter Schools: A Survey of Research on Their Characteristics and Effectiveness ». In *Handbook of the Economics of Education*, édité par Eric A. Hanushek, Stephen Machin, et Ludger Woessmann, 5:139-208. Elsevier, 2016. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-63459-7.00003-8>.
- (25). Escardíbul Josep-Oriol & Villarroya Anna (2009). « The inequalities in school choice in Spain in accordance to PISA data », *Journal of Education Policy*, 24:6, 673-696. <https://doi.org/10.1080/02680930903131259>
- (26). Goldring, Ellen B., et Kristie J.R. Phillips. « Parent Preferences and Parent Choices: The Public-Private Decision about School Choice ». *Journal of Education Policy* 23, n° 3 (mai 2008): 209-30. <https://doi.org/10.1080/02680930801987844>.
- (27). Gunnlaugsson Geir, Baboudóttir Fatou N'dure, Baldé Aladjé, Jandi Zeca, Boiro Hamadou, Einarsdóttir Jónína. « Public or private school? Determinants for enrolment of adolescents in Bissau, Guinea-Bissau ». *International Journal of Educational Research*, Volume 109, (2021), 101851. ISSN 0883-0355. <https://doi.org/10.1016/j.ijer.2021.101851>.
- (28). Harris, Douglas N, et Matthew F Larsen. « The Identification of Schooling Preferences: Methods and Evidence from Post-Katrina New Orleans », s. d.
- (29). Héran, François. « École publique, école privée : qui peut choisir ? » *Economie et Statistique* 293, n° 1 (1996): 17-39. <https://doi.org/10.3406/estat.1996.6046>.
- (30). Hofflinger Alvaro, Gelber Denisse, Cañas Santiago Tellez. « School choice and parents' preferences for school attributes in Chile ». *Economics of Education Review*, Volume 74, (2020), 01946. ISSN 0272-7757. <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2019.101946>.
- (31). International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA). « Methods and Procedures: TIMSS 2019 Technical Report ». Library of Congress Catalog Card Number: 2020901029 ISBN-978-1-889938-53-0. <https://timssandpirls.bc.edu/timss2019/methods/pdf/TIMSS-2019-MP-Technical-Report.pdf>
- (32). Jain, Manish, Archana Mehendale, Padma Sarangapani, et Christopher Winch, éd. *School education in India: market, state and quality*. First South Asia edition. London: Routledge, 2018.
- (33). James, E. (1986). «The private nonprofit provision of education: A theoretical model and application to Japan». *Journal of Comparative Economics*, 10(3), 255-276. [https://doi.org/10.1016/0147-5967\(86\)90098-3](https://doi.org/10.1016/0147-5967(86)90098-3)
- (34). James, Estelle. « The Public-Private Division of Responsibility for Education ». *International Journal of Educational Research* 21, n° 8 (1 janvier 1994): 777-83. [https://doi.org/10.1016/0883-0355\(94\)90003-5](https://doi.org/10.1016/0883-0355(94)90003-5)
- (35). Krafft Caroline, Elbadawy Asmaa, Sieverding Maia. « Constrained school choice in

- Egypt». *International Journal of Educational Development*, Volume 71, (2019). 102104. ISSN 0738-0593. <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2019.102104>
- (36). Kosunen Sonja & Carrasco Alejandro. « Parental preferences in school choice: comparing reputational hierarchies of schools in Chile and Finland ». *Compare: A Journal of Comparative and International Education*, 46:2, (2016) 172- 193. <https://doi.org/10.1080/03057925.2013.861700>
 - (37). Kumar, Deepak, et Pradeep Kumar Choudhury. « Determinants of Private School Choice in India: All about the Family Backgrounds? » *Journal of School Choice* 15, n° 4 (2 octobre 2021): 576-602. <https://doi.org/10.1080/15582159.2020.1852517>.
 - (38). Lincove, Jane A., Joshua M. Cowen, et Jason P. Imbrogno. « What's in Your Portfolio? How Parents Rank Traditional Public, Private, and Charter Schools in Post-Katrina New Orleans' Citywide System of School Choice ». *Education Finance and Policy* 13, n° 2 (mars 2018): 194-226. https://doi.org/10.1162/edfp_a_00222.
 - (39). Liouaeddine, Mariem. « Une approche microéconomique pour l'évaluation des inégalités et de la qualité de l'éducation du système éducatif marocain » Thèse de doctorat en sciences économiques. (2015).
 - (40). Loi cadre N° 51.17 se relatif au système d'éducation, de formation et recherche scientifique. <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/loicadre1751.aspx>
 - (41). Lohmann Henning. « Private school attendance in a differentiated education system: Recent developments in Germany ». *Paper for presentation at the 2011 Spring Meeting of the ISA RC28 University of Essex, UK (13th-16th April 2011)*. https://www.diw.de/documents/vortragsdokumente/220/diw_01.c.375571.de/v_2011_1_ohmann_private_rc28.pdf
 - (42). Mousumi, Manjuma Akhtar, et Tatsuya Kusakabe. « The Dilemmas of School Choice: Do Parents Really 'Choose' Low-Fee Private Schools in Delhi, India? » *Compare: A Journal of Comparative and International Education* 49, n° 2 (4 mars 2019): 230-48. <https://doi.org/10.1080/03057925.2017.1401451>.
 - (43). Nishimura, Mikiko, Keiichi Ogawa, Daniel Sifuna, J. P. G. Chimombo, Demis Kunje, Joseph Ampiah, Albert Byamugisha, Nobuhide Sawamura, et Shoko Yamada. « A Comparative Analysis of Universal Primary Education Policy in Ghana, Kenya, Malawi and Uganda. », 2009.
 - (44). Nishimura, Mikiko, et Takashi Yamano. « Emerging Private Education in Africa: Determinants of School Choice in Rural Kenya ». *World Development* 43 (mars 2013): 266-75. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.10.001>.
 - (45). Pal Sarmistha and Kingdon Geeta Gandhi. « Private School Growth and Universal Literacy in India – A Panel District-Level Analysis ». https://www.isid.ac.in/~pu/conference/dec_09_co
 - (46). Ohara Yuki. « Examining the legitimacy of unrecognised low-fee private schools in India: comparing different perspectives ». *Compare: A Journal of Comparative and International Education*, 42:1, (2012) 69-90, <https://doi.org/10.1080/03057925.2011.632537>
 - (47). Pfeffermann, Danny, et Victoria Landsman. « Are private schools better than public schools? Appraisal for Ireland by methods for observational studies ». *The Annals of Applied Statistics* 5, n° 3 (1 septembre 2011). <https://doi.org/10.1214/11-AOAS456>.
 - (48). Robert, Peter. « Social Origin, School Choice, and Student Performance ». *Educational Research and Evaluation* 16, n° 2 (avril 2010): 107-29. <https://doi.org/10.1080/13803611.2010.484972>.
 - (49). Rutkowski David, Rutkowski Leslie et Plucker Jonathan A. (2012) « Trends in education excellence gaps: a 12-year international perspective via the multilevel model for change ». *High Ability Studies*, 23:2, 143-

- 166, DOI: [10.1080/13598139.2012.735414](https://doi.org/10.1080/13598139.2012.735414)
- (50). Schneider, Mark, Gregory Elacqua, et Jack Buckley. « School Choice in Chile: Is It Class or the Classroom? » *Journal of Policy Analysis and Management* 25, n° 3 (2006): 577-601. <https://doi.org/10.1002/pam.20192>.
- (51). Tooley James, Dixon Pauline, Olaniyan Olanrewaju. « Private and public schooling in low-income areas of Lagos State, Nigeria: A census and comparative survey ». *International Journal of Educational Research*, Volume 43, Issue 3, (2005), Pages 125-146, ISSN 0883-0355. <https://doi.org/10.1016/j.ijer.2006.05.001>.
- (52). Trivitt, Julie R., et Patrick J. Wolf. « School Choice and the Branding of Catholic Schools ». *Education Finance and Policy* 6, n° 2 (1 avril 2011): 202-45. https://doi.org/10.1162/EDFP_a_00032.
- (53). Woodhead Martin, Frost Melanie, James Zoe. « Does growth in private schooling contribute to Education for All? Evidence from a longitudinal, two cohort study in Andhra Pradesh, India ». *International Journal of Educational Development*, Volume 33, Issue 1, (2013), Pages 65-73. ISSN 0738-0593. <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2012.02.005>
- (54). Yaacob, Noor Alyani, Mariana Mohamed Osman, et Syahirah Bachok. « Factors Influencing Parents' Decision in Choosing Private Schools ». *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 153 (octobre 2014): 242-53. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2014.10.058>.
- (55). Yang *, Philip Q., et Nihan Kayaardi. « Who Chooses Non-public Schools for Their Children? » *Educational Studies* 30, n° 3 (septembre 2004): 231-49. <https://doi.org/10.1080/0305569042000224198>.